



Avis comité citoyen 2024 (vf 17.01.25)

REDACTION DE L'AVIS

Citoyen(ne) 1

Lors des quatre sessions du comité citoyen 2024, nous étions quatorze participants, nous avons ainsi pris connaissance du programme d'action du contrat local de santé dans son intégralité.

Afin de préparer nos avis, nous avons cherché de quelles façons nous pourrions les améliorer. Nos propositions ont été classées ainsi : tout d'abord, les actions pertinentes mais non prioritaire, puis les actions nouvelles.

Il est difficile de choisir des axes prioritaires. Les actions s'imbriquent les unes aux autres c'est cohérent, nous n'aurions pas forcément priorisé un axe.

Toutefois l'axe qui est ressorti en premier lors du vote est « l'accès aux soins et prévention ». En matière de santé, il nous semble prioritaire. En effet, concernant la mobilité et la santé, le covoiturage solidaire et le Carrétou de la santé sont des initiatives pertinentes pour nous.

L'axe santé environnement arrive en deuxième position, précédant de peu l'axe promotion santé.

Il est important de souligner collectivement toutes les actions liées à l'activité physique, la prévention des conduites à risque notamment l'addiction à l'alcool.

Quant à la santé mentale, nous avons évoqué en sous-groupe l'importance du bien-être pour tous, de limiter ou éviter le stress.

Les actions envers les aidants familiaux ont aussi toute leur place sur notre territoire

Citoyen(ne) 2

Un constat sur l'ensemble du projet : l'importance de la communication

En répertoriant les propositions d'action et d'amélioration nous avons mesuré l'importance de la communication.

Les actions présentées avant notre participation nous sont pour la plupart inconnues. Il nous paraît nécessaire de renforcer la communication pour chaque action de façon à mieux l'adapter aux personnes à mobiliser, mieux amener l'information aux usagers de la santé.

Dans les propositions pour aller plus loin, nous avons évoqué la piste d'informer par courrier les habitants des communes où nous nous rendons lors des tournées du carrétou.

On pourrait aussi s'appuyer sur le dispositif du recensement de la population de façon à rencontrer l'ensemble de ces habitants à leur domicile. Ils seraient mieux informés des programmes des actions de prévention.

Il est central de privilégier le contact humain même si la difficulté de cibler les bonnes personnes au bon moment reste difficile.

Il nous semble qu'il faudrait multiplier les modes d'information : dépliants comportant les coordonnées des associations de prévention, donnés dans le cadre du carrétou mais aussi dans tous les points d'information (salle d'attente des professionnels de santé).

Un dépliant rassemblant des informations en termes de prévention et d'accompagnement pourrait être aussi transmis lors des visites médicales obligatoires.

L'information pourrait être aussi renforcée lors des actions déployées dans le cadre du contrat local de santé.

A propos de ces différents types d'information propres à la santé une réflexion globale s'impose.

Citoyen(ne) 3

Nos idées

- Un accueil médical de « petites urgences » : Dans les villages isolés, pourrait être aménagé un lieu d'accueil médical où le médecin assurerait une permanence sur la base du volontariat. On nous a présenté l'exemple du dispositif DALIA à Belmont sur Rance, mais qui serait élargie, pas réservé aux patients en Affection Longue Durée. Une permanence accessible à tous.
- Concernant la prévention, le support initial du théâtre amène une certaine détente. Il nous est présenté dans le cadre de l'action moral des jeunes du contrat local de santé. Très apprécié dans le domaine scolaire, sportif, le théâtre procure un bien-être indispensable mais surtout permet de dédramatiser des thèmes à aborder qu'il s'agisse de santé mentale, comportements à risque etc.
- Enfin, sur l'adaptation au changement climatique, il nous semble indispensable de créer des zones de végétalisation dans les villes mais aussi les centres bourgs des villages plus ruraux. Le végétal doit trouver de plus en plus sa place dans l'urbanisme.

Ce qui est évoqué mais n'est pas du ressort du Contrat Local de Santé et des collectivités territoriales :

Nous tenons aussi à faire remonter, même si ce n'est pas du ressort du contrat local de santé, certains points de vue.

Dans le domaine de la santé, lors des consultations avec les patients, les contacts avec certains professionnels notamment certains médecins sont parfois difficiles. On peut ressentir un manque d'empathie pourtant indispensable sur des sujets de santé. Dans la formation des futurs médecins, il faudrait que soit abordé des temps pour apprendre à mieux écouter, à accompagner le malade.

Un autre point est que les démarches administratives sont trop lourdes pour les citoyens. Dans le cadre des accidents de la vie, par exemple à la suite d'un décès, lors des périodes où l'on est plus vulnérable, on se retrouve à devoir en plus engager un suivi et des démarches compliquées et multiples. Il faudrait simplifier les démarches, mais aussi pouvoir facilement être aidés. L'accès au soin, est difficile, trop informatisé et nécessite aussi un accompagnement (accès à AMELI pour la sécurité sociale, Doctolib pour les rendez-vous).

Le dernier point est le coût de la santé et notamment le reste à charge. Beaucoup de citoyens n'ont pas de mutuelles ou avec des remboursements très limités. Les cotisations concernant celles-ci sont élevées, augmentent et c'est un réel obstacle à l'accès aux soins pour tous. L'idée d'une mutuelle communale qui nous est présentée semble être un exemple de projet qui pourrait être généralisé.

Citoyen(ne) 4

Avis sur le comité citoyen santé

Concernant notre participation à cette démarche de consultation citoyenne, nous avons réfléchi ensemble à ce que nous avons trouvé difficile et ce qui nous a plu.

a) Ce que nous avons trouvé difficile :

- Au début il est difficile de rentrer dans le sujet mais aussi de comprendre ce qu'on attend de nous.
- Ensuite, les thèmes à travailler sont trop denses, le rythme trop « rapide ». Nous avons demandé à ajouter une session pour pouvoir prendre le temps de nous imprégner, il nous semble qu'il faudrait réduire les thèmes à travailler peut-être ne pas présenter l'intégralité du programme d'action car il y a trop de sujets proposés.

b) Ce que ça nous a apporté, ce qui nous a plu

- Ce qui revient d'abord c'est la convivialité, la bonne ambiance : c'est enrichissant humainement et les échanges sont bienveillants.
Nous sommes singuliers, venons de lieux différents, avons des âges différents... ces différences nous aident à mieux comprendre les autres et aussi leurs enjeux en matière de santé.

La richesse vient aussi du fait que « l'on se pose, sans téléphone », on coupe avec notre quotidien pour réfléchir ensemble, collectivement, c'est un exercice nouveau et qui apporte beaucoup.

Nous avons beaucoup appris au sujet de la santé, mais aussi du Parc des Grands Causses, de notre territoire. Nous soulignons que le diagnostic est dense mais très intéressant.

Nous avons trouvé important qu'on nous demande notre avis, je cite « on nous demande notre avis, il faut y aller » et nous sommes tous d'accord sur ce point.

D'ailleurs, le sujet de la santé nous a mobilisé mais bon nombre d'entre nous seraient prêts à se mobiliser sur d'autres sujets en tant que citoyen.

Nous souhaitons connaître la suite des actions du Contrat Local de Santé et du comité citoyen santé. Nous aimerions que nos idées soient prises en compte et que nous soyons informés de leur évolution dans le cadre du contrat local de santé.